

SYNTHÈSE

CULTIVONS LE COLLECTIF !

RENCONTRES POUR
DES FERMES COLLECTIVES
SUR NOS TERRITOIRES

14 et 15 février 2025



LES CHAMPS
DES POSSIBLES

PRÉAMBULE

Qu'est-ce que ce document ?

Cette synthèse répond à 3 objectifs principaux :

L'objectif principal de ce document est de capitaliser et de rendre accessibles aux participant-es les comptes rendus et les outils partagés lors des différents temps de réflexion

Les éléments de restitution des différents ateliers, world-café, visites, etc., ont été retranscrits au plus proche des prises de notes que vous nous avez confiées. La seule liberté que nous nous sommes accordée concerne la réorganisation des idées, la mise en forme et l'arrangement des paragraphes. Les éléments de langage, les idées, les pistes pour la suite sont vôtres uniquement ! Si nous accordons une pleine confiance aux animateur-ices et intervenant-es, les prises de notes peuvent contenir des erreurs. Dès lors, Les Champs des Possibles décline toute responsabilité quant aux propositions, idées, ressources et données mentionnées dans les restitutions.

Contextualiser et rendre compte de la richesse des rencontres

Cette synthèse peut également servir de base pour une prochaine édition de rencontres intercollectifs agricoles, tout comme les informations d'autres rencontres régionales nous ont été utiles.

Regrouper les pistes d'action pour la suite !

Ce document regroupe les diverses envies et pistes mentionnées pendant les rencontres, pour la suite d'un réseau dans le nord de la France, interrégional ou national, autour des fermes collectives.

Plus largement, s'il peut donner un aperçu des rencontres dans leur entièreté, de la richesse des échanges et de la diversité des personnes et fermes qui se sont mobilisées, il n'est ni exhaustif ni suffisant pour rendre compte d'une participation directe à l'événement.

Comment lire ce document ?

Cette synthèse est structurée en quatre parties : une introduction, ce qu'on a appris pendant les rencontres (les restitutions), ce qui existe par ailleurs (les autres outils, structures, rencontres... en France), et vers quoi va-t-on ? (quelle suite pour le réseau ?).

La préparation et l'animation de chaque atelier étaient laissées à l'appréciation des intervenant-es. Afin de faciliter la lecture, chaque restitution est organisée en quatre temps : la méthode de l'atelier (Kesako ?), les éléments partagés (Que-s'est on dit ?), les outils et enseignements à en retirer (Qu'en retient-on ?), et les questions à conserver autour des thématiques (Pistes de réflexion).

Vous trouverez un lexique à la fin du document, en cas de besoin.

Bonne lecture !



Vous voulez en savoir plus sur les Fermes Collectives ? Vous pouvez jeter un œil à la vidéo d'Ophélie Ta Mère Nature sur la question !

SOMMAIRE

PRÉAMBULE	2
Qu'est-ce que ce document ?	2
Comment lire ce document ?	2
SOMMAIRE	3
INTRODUCTION	4
La genèse de « Cultivons le Collectif! »	4
Les structures coopérantes autour des collectifs en Île-de-France	5
Partenaires financeurs	6
Les intervenant-es	6
CE QU'ON A FAIT ET APPRIS PENDANT LES RENCONTRES	7
La découverte d'un lieu	9
Les ateliers	10
Le world-café	17
CE QUI EXISTE PAR AILLEURS ET QU'ON PEUT FAIRE...	22
Ce qui existe dans d'autres régions	22
Ce qui existe en ligne	23
VERS QUOI VA-T-ON?	24
Constituer un réseau autour des fermes collectives	25
Quelques actions à explorer	26
Pour conclure...	26
GLOSSAIRE	27



INTRODUCTION

Les 14 & 15 Février 2025, Les Champs des Possibles et Cœur d'Essonne Agglomération organisaient la première édition des journées Cultivons le Collectif - Rencontres pour des fermes collectives sur nos territoires. Nous avons été presque 130 paysan·nes, porteur·euses de projet, accompagnateur·ices, en collectif ou en recherche d'associé·es, à s'inscrire et être accueillies par la Ferme de l'Envol et au Modul'Air, pour nous rencontrer, nous outiller et penser la suite d'un réseau des fermes collectives en Île-de-France, voire interrégional.

La genèse de « Cultivons le Collectif! »

Les journées Cultivons le Collectif – Rencontres pour des fermes collectives sur nos territoires sont une pierre apportée à l'édifice de l'accompagnement des collectifs agricoles en Île-de-France et régions limitrophes. Elles sont inspirées des rencontres de ce type organisées plusieurs fois dans d'autres régions : Intercoll en 2023 et 2024 en Auvergne-Rhône-Alpes par Les Fermes Partagées et La Jardinière, Paysannons à deux reprises en Centre-Val-de-Loire... Également, elles répondent à divers besoins d'accompagnement identifiés lors du mémoire de fin d'études de Pierre Péronnet, dont les conclusions sont basées sur une enquête menée auprès de fermes collectives d'Île-de-France au premier semestre 2024. Suite à quoi, Les Champs des Possibles ont dédié un stage à cette question, pour offrir l'espace nécessaire en Île-de-France (et plus largement au quart nord-est de la France), afin de nous rencontrer, partager nos expériences et poser les premières pierres d'un réseau d'entraide.





Les structures coopérantes autour des collectifs en Île-de-France

En Île-de-France, l'accompagnement des fermes collectives est porté par plusieurs structures qui coopèrent ensemble, de l'émergence de l'idée au post-installation collective. Cette coopération est formalisée autour du [Dispositif d'Appui aux Fermes Collectives](#). C'est un parcours d'accompagnement qui rassemble des formations, des visites de fermes, des voyages d'études collectifs...

LES CHAMPS DES POSSIBLES

Couveuse et Coopérative d'Activité et d'Emploi en lien avec l'agriculture, Les Champs des Possibles accompagne l'installation, notamment via le test d'activité agricole. Elle est membre du Réseau National des Espaces-Tests Agricoles (RENETA). Elle porte également un organisme de formation, et héberge les entrepreneur-euses qui souhaitent poursuivre leur activité au sein de la coopérative. Nombreux-ses des couv-és ou entrepreneur-euses sont en collectif au sein de la coopérative.

L'AFOCG ÎLE-DE-FRANCE

Branche locale du réseau Agir pour la Formation Collective à la Gestion, son objectif est de développer l'autonomie décisionnelle des paysan-nés dans la conduite de leur exploitation. Les collectifs agricoles faisant face à des enjeux spécifiques, toute une offre de formation est développée autour de la construction du projet commun, ou encore des statuts et formes juridiques de l'installation en collectif. L'AFOCG Île-de-France est hébergée par les Champs des Possibles.

TERRE DE LIENS ÎLE-DE-FRANCE

Foncière, Fondation et association qui œuvre pour la préservation des terres agricoles en Île-de-France, Terre de Liens porte de nombreuses grandes exploitations, adaptées au travail en collectif, face à l'enjeu du

renouvellement des agriculteur-ices et pour la conversion vers une agriculture paysanne et écologique.

LE RÉSEAU DES AMAP ÎLE-DE-FRANCE

Cette association a pour objectif principal la promotion et l'aide à la création d'AMAP, qui reposent sur des principes de solidarité, de juste rémunération des paysan-nés, de transparence et d'agriculture de proximité et respectueuse de l'environnement. Spécialiste de la commercialisation, le Réseau des AMAP accompagnent également l'installation en collectif au sein du pôle Abiosol.

ABIOSOL

Abiosol est une association née de l'action conjointe des structures précédentes. Ses objectifs sont d'accompagner les porteur-euses de projets sur leur parcours d'installation, tant sur la construction du projet que dans l'identification des acteurs clefs de l'accompagnement au sein du réseau paysan francilien, pour des installations viables et vivables, dans la construction d'un monde paysan écologique et solidaire.

Merci à l'ensemble de ces partenaires d'avoir accompagné la création des premières éditions de Cultivons le Collectif.

Partenaires financeurs

Merci à tous nos partenaires financeurs, qui permettent à l'accompagnement des collectifs d'exister en Île-de-France. Pour ces journées, un merci particulier à Cœur d'Essonne Agglomération dans la coopération pour la préparation de l'événement, pour l'accueil au Modul'Air et pour le financement via le programme Sésame.

Merci au RENETA, à la Banque des Territoires et au programme France 2030 Territoires d'Innovation et au programme DEFFINOV Tiers-Lieux d'avoir permis à ces rencontres de voir le jour.



Les intervenant·es

Les rencontres Cultivons le Collectif n'auraient pas été possibles sans la mobilisation des personnes et intervenant·es qui ont accordé du temps et de l'énergie pour que cet événement soit aussi riche en échanges. Chacun·e a apporté son expérience et son expertise pour qu'on puisse monter en compétences et en connaissances collectivement. Nous souhaitons remercier...

Les paysan·nes qui ont témoigné, animé et préparé les temps de réflexion :

Maëla Naël de la Ferme des Folaisons (56), Jean-Cyril Dagorn de la Coopérative Paysanne de Belêtre (37), Justine Bourg du GAEC Le Fournil de la Modestine (70), Léo Coutellec de la SCIC Ferments Communs (Mâlain, 21), Sébastien Sautereau, Gérard Vionnet, Manon Riblet et Pierre Péronnet du C.L.A.J. de La Batailleuse (25), Joaquim Ferrand de la Ferme de Chalonne (38). Bien sûr, la Ferme de l'Envol pour l'accueil !

Les accompagnateur·ices et soutiens aux collectifs :

Céline Riolo des Fermes Partagées, Sixtine Prioux du Réseau CIVAM, Jean Legoff du centre ESTA, Eric Mastorchio de GAEC&SOCIÉTÉS, Emeline Petit, Henri De Dumast et Sylvain Péchoux de la Fédération des CAE.

Les accompagnateur·ices et structures partenaires dans l'accompagnement des collectifs :

Astrid et Lucie du Réseau des AMAP Île-de-France, Alice et Jade d'Abiosol, Claire de Terre de Liens Île-de-France, et Eloïse (anciennement) des Champs des Possibles pour la réflexion autour du Dispositif d'Appui aux Collectifs en Île-de-France.

Les membres de l'équipe interne des Champs des Possibles :

Hugo, Claire, Tahiana, Carmen et Pierre des Champs des Possibles. Et merci à Mélanie pour l'encadrement dans la préparation des journées.

Afin de rendre compte du foisonnement des échanges stimulés par ces différent·es intervenant·es, nous vous proposons • un retour sur les temps de réflexion, qui sera suivi par • un rappel sur ce qui existe par ailleurs en France, avant • la retranscription des pistes évoquées pour la suite.

CE QU'ON A FAIT ET APPRIS PENDANT LES RENCONTRES

Les journées ont été rythmées par un programme riche de plusieurs temps d'interconnaissance, d'une visite de la Ferme de l'Envol, de six ateliers thématiques, d'un world-café, d'un forum ressources, d'un speed-dating, et d'un temps de réflexion autour de la structuration d'actions et du réseau de fermes collectives. Plusieurs temps informels et festifs ont également rythmé ces journées, merci au groupe de musique Squallers d'être venu égayer la soirée du vendredi ! Afin de rendre compte de ces différents temps, voici une formalisation écrite des notes prises pendant l'événement.

Les temps de rencontres à Cultivons le Collectif

Afin de nous rencontrer et commencer à saisir qui nous sommes, ces rencontres ont débuté par un temps d'interconnaissance. En parallèle, nous nous sommes identifié-es sur une carte collaborative (en encadré). Le samedi, un temps forum était organisé pour identifier les ressources d'accompagnement disponibles dans nos réseaux, en parallèle d'un speed-dating pour trouver l'associé-e de nos rêves.

L'interconnaissance

KESAKO?

Porté par Astrid du Réseau des AMAP Île-de-France et Yaëll des Champs des Possibles, ce temps avait pour objectif l'observation de la diversité des collectifs présents ainsi que d'initier des partages autour d'une expérience collective vécue.

Il s'est déroulé en deux phases. La première était un placement dans l'espace sur des axes (temps mis pour venir à l'événement, puis lieu d'installation effective

ou rêvée, et taille du collectif x degré de mutualisation selon une appréciation subjective). La seconde phase invitait les participant-es à s'organiser en groupe de 3, où chaque personne partage une expérience réussie ou ratée de collectif pendant 5 minutes, partage suivi d'un temps d'analyse collective pour en tirer les pépites, les cailloux et les graines.

QUE S'EST-ON DIT ?

On peut retirer quelques anecdotes :

- Le temps de trajet pour venir à l'événement est échelonné de 30 secondes à 7 heures ! Bravo à tout le monde pour cet effort.
- Le lieu d'installation effective des paysan-nes en collectif actuellement n'était pas toujours celui qui était souhaité... mais on a quand même de la chance, peu de gens semblent déçus finalement !
- Les fermes présentes aux rencontres vont de 2 à 13 personnes dans le collectif, quand les degrés de mutualisation s'échelonnent de partages de matériel via des CUMA à une polyvalence plus poussée, en passant par des assolements communs... Finalement, ce qu'on peut en retenir, c'est que la mutualisation peut concerner de très nombreux aspects d'une ferme, et que sa quantification peut être difficile !

QU'EN RETIENT-ON ?

D'avantage pensé pour stimuler l'interconnaissance, nous avons tout de même récupéré et inscrit sur un seul document l'ensemble des pépites, cailloux et graines que vous avez partagées.

N'hésitez pas à y jeter un œil, il relate de chouettes expériences de collectif, des points d'attention à avoir, ainsi que des outils pour améliorer nos expériences collectives !



Le temps forum

KESAKO?

Un temps d'1h30 lors duquel les participant-es étaient invité-es à prendre connaissance de pistes foncières pour l'installation en collectif présentées par Terre de Liens Île-de-France et la SAFER, et rencontrer des accompagnateur-ices de collectifs, afin d'identifier des ressources pour le post-installation.

QUE S'EST-ON DIT?

Au milieu des accompagnateur-ices de collectifs, nous nous sommes partagé des questions, des réponses, des contacts et... des sourires! Ce avec quoi on repart...

- **Emeline Petit**, médiatrice CNV
06 88 99 66 25 | emelinepetit-mediation@ecomail.fr
- **Saturnin Mesnil**,
06 88 99 66 25 | saturnin.mesnil@ouvaton.org
- **Henri de Dumast**, H2D Conseils, coach en développement individuel et collectif.
06 60 30 61 76 | hdedumast@gmail.com
- **Jean Legoff**, Centre ESTA, Intervention psychosociologique et l'analyse des pratiques professionnelles.
06 67 94 86 24 | contact@centre-esta.fr
- **Le projet AgriColl**
- **Terre de Liens Île-de-France**
idf@terredeliens.org
- **Le Dispositif d'Appui aux Fermes Collectives**
jade@abiosol.fr

Le speed-dating

KESAKO?

Organisé par Alice d'Abiosol, le speed-dating avait pour objectif de permettre aux porteur-euses de projets et aux fermes en recherche d'associé-es de se rencontrer. 2 lignes de chaises face à face, 6 minutes de rencontre pour présenter les projets respectifs et... peut-être trouver la perle rare! Initialement prévu pour durer 45 minutes, les participant-es ont préféré rester 30 minutes de plus.

La Carte collaborative

KESAKO?

Première « ressource passive » c'est-à-dire non animée, à disposition et remplie au bon vouloir des participant-es: la carte collaborative! Nous avons une carte d'Île-de-France ainsi qu'une carte de France, pour nous identifier géographiquement. Les participant-es étaient invité-es à ajouter une fiche descriptive reliée à la carte par un fil et accrochée au lieu associé par une punaise. Nous avons repéré 5 profils: ferme collective installée, ferme installée en recherche d'associé-es, porteur-euse de projet avec un collectif identifié, porteur-euse de projet en recherche de collectif et accompagnateur-ice.

Nous l'avons récupérée et nous vous faisons deux propositions: vous indiquer sur [la carte dédiée à l'événement](#) dans un premier temps; sous réserve d'accord, vous indiquer sur la carte du wiki d'AuRA!



La découverte d'un lieu

Nous avons été accueilli-es dans la serre à plants de la Ferme de l'Envol pour la première matinée des rencontres.

La visite de la Ferme de l'Envol

KESAKO?

La visite de la ferme, organisée selon un premier temps de présentation en plénière porté par Ambre Germain, directrice de la SCIC, et Laurent Marbot, maraîcher sur la ferme, et un second temps de visite des lieux en sous-groupes.

QU'EN RETIENT-ON?

C'est une ferme maraîchère souhaitant évoluer en polyculture élevage dans laquelle travaillent 5 personnes à l'année, dont un entrepreneur à l'essai hébergé et accompagné par Les Champs des Possibles. Elle est organisée en SCOP et en SCIC.

La SCIC porte la commercialisation. La SCIC est composée de paysan·nes, de collectivités, de restaurateurs, d'amapien·nes... Un comité de gestion de la SCIC se réunit 1 fois par semaine. Il est constitué d'échantillons représentatifs de chaque collègue, et d'une présidente.

La SCOP permet aux paysans d'être autonomes dans leurs décisions au quotidien. Ils ont un tableau d'organisation des tâches, à partir duquel les différentes tâches sont réparties à des binômes de travail tirés au sort chaque matin. Ils sont polyvalents sur les tâches agricoles ; l'administratif et la comptabilité sont répartis entre les associés. Pour la personne en test, la première année est dédiée à la production uniquement, tandis que la deuxième année prévoit une montée en compétences sur l'administratif et l'organisationnel.

En quelques chiffres, la Ferme de l'Envol, c'est :

- Un chiffre d'affaire qui provient à 1/3 des AMAP, 1/3 des ventes aux restaurants, 1/3 de vente directe.
- Une rémunération pour les associé·es de 2 600€ net par mois.
- 2,5 millions d'euros d'investissements en matériel, portés à 85% par la SCIC et à 15% par la SCOP.
- Pour la SCOP, une part sociale s'élève à 10 000€, avec un paiement échelonné à 200€/mois possible.
- Pour la SCIC, une part sociale s'élève à 100€.



Les ateliers

6 ateliers ont été proposés lors des rencontres regroupant plusieurs thématiques :

- La gestion des entrées et sorties
 - L'argent en collectif
 - La communication et la gestion des conflits
 - Le travail en collectif mixte
 - Le leadership dans le collectif
 - L'organisation et la formalisation du travail
- Ils étaient organisés en 2 sessions de 3 ateliers parallèles, durant deux temps dédiés d'1h30 à 2h. En voici quelques traces écrites.

La gestion des entrées et sorties

KESAKO?

Animé par Jean-Cyril, cet atelier était organisé autour d'un retour d'expérience de la Coopérative paysanne de Belêtre en plénière, suivi de temps d'échanges en petits groupes.

QU'A-T-ON DÉCOUVERT?

FOCUS SUR LA FERME DE BELÊTRE

Située en Touraine, la Coopérative paysanne de Belêtre a connu plusieurs évolutions statutaires ainsi que plusieurs vagues d'entrées et sorties sur la ferme. Son capital foncier appartient à Terre de Liens, tandis que le capital d'exploitation appartient à la SCOP.

Chronologie :

- 2014-2015 : reprise et création de la ferme collective,
- 2016 : passage en SCOP ; co-gérée par 5 personnes,
- 2020 : sortie d'un-e des fondateur-ices,
- 2021 : arrivée de Jean-Cyril et une autre personne en stage avec perspective d'association. Départ d'Estelle à l'issue d'1 an de stage. Sortie d'un-e autre des fondateur-ices,
- 2022 : passage de Jean-Cyril en salarié de la SCOP. Recrutement de 2 autres personnes en CDD, et d'1 personne en stage.
- 2023 : création du GAEC par les 3 associé-es co-gérant-es de la SCOP + Jean-Cyril.
- Mi-2023 : Entrée de Jean-Cyril au sociétariat de la SCOP, d'abord avec un CDD à l'issue duquel
- 2024 : les 2 salarié.es et le stagiaire deviennent associé.es de la SCOP.



Aujourd'hui, la ferme de Belêtre, c'est :

- 9 personnes font partie du collectif de travail,
- 7 personnes associées de la SCOP + 1 personne morale (Association de Belêtre qui gère l'AMAP),
- Parmi les 7, 4 personnes sont aussi associé-es du GAEC.

Il y a eu plusieurs vagues d'entrées et sorties sur la ferme : 2 sorties, 4 entrées et des entrées non abouties. Cela a été facilité par le statut sous SCOP, car une part sociale vaut 50€, et aucun autre apport n'est nécessaire. Côté sortie, les ancien-nes associé-es de la SCOP ont pu percevoir des allocations chômage. La question des entrées et sorties est ainsi à la fois une question d'argent et une question humaine (prendre sa place dans les ateliers et la gestion de collectif).

QU'EN RETIENT-ON ?**Les bénéfiques du modèle en SCOP :**

Le modèle en SCOP permet d'expérimenter, de « jouer » sans être paysan·ne toute sa vie. Plus largement, cela facilite la transmission (pas de capitalisation sur l'outil de travail), et l'installation de personnes NIMA (Non Issues du Milieu Agricole). Étant salarié·es, cela permet aussi de bénéficier des mêmes droits que les salarié·es d'autres secteurs, comme les droits au chômage en cas de sortie, les IJSS, ou encore, dans leur cas, d'une mutuelle meilleure que celle associée au GAEC. C'est pourquoi tout le monde est attaché à la SCOP.

La gestion humaine et collective des entrées et sorties :

Un préavis de 6 mois était trop court pour une sortie, tant pour la ferme que pour la personne qui part (pour se projeter, transmettre...). Le préavis est passé à 1 an, sur la base d'un accord moral. Ce délai peut être adapté en cas de conflit ou autre urgence.

Il est bénéfique d'être accompagné·e surtout sur les entrées, pour le groupe accueillant et les entrant·es : stages Paysan Créatif, ADEAR 37. Ou de suivre des formations, comme celle de l'URSCOP.

Les processus d'intégration nécessitent beaucoup d'énergie. Il faut prêter attention à la fatigue et la « lassitude » de refaire les mêmes processus et/ou formations pour les personnes qui accueillent plusieurs fois. Il y a plusieurs manières d'intégrer les personnes, processus à adapter selon la situation. Ce que Belêtre a testé pour ne pas s'épuiser :

- Proposer un CDD, à l'issue duquel la personne peut rester ou non.

Le stage parrainage ou Paysan Créatif.

- Proposer à l'écrit ce que signifie pour elleux d'être associé·e gérant·e sur la ferme suivi d'une réunion de 3 heures pour définir les conditions d'entrée des nouveaux.

L'entrée à plusieurs en même temps au sociétariat permet d'avoir une « force syndicale » dans les demandes au groupe existant.

Quid de la dette symbolique des gens qui partent ?

Ici, le compromis trouvé est que les heures non payées passées à l'installation et au lancement de la ferme ont été estimées. Les fondateurices de la SCOP qui ont créé le GAEC 8 ans plus tard ont gardé une partie de leur DJA en compensation, pour solder le surtravail passé. La « dette d'installation » est donc payée, au moins symboliquement.

Un des enjeux est d'ouvrir le collectif avec un coût d'entrée pas trop important.

PISTES DE RÉFLEXION

Ainsi, sur le plan humain, il y a plusieurs points d'attention à avoir.

- Anticiper les sorties.
- Soigner les entrées, et l'intégration de la personne dans le projet collectif, la transmission.
- Soigner les personnes qui restent, le temps investi dans la cooptation, éviter la répétition.
- Comment valoriser les « sacrifices » au montage de la ferme ?
- Penser à la personne qui part également.

L'Argent en collectif

KESAKO ?

Cet atelier, organisé par Alice d'Abiosol, était structuré autour d'un premier temps sur le rapport individuel à l'argent avec un temps de discussion en quatuor, puis de questionnement du rapport collectif à l'argent ; finalement, d'un temps de restitution d'outils et d'enseignements en commun.

QUE S'EST-ON DIT ?

Cette question relève à la fois d'une dimension éthique (qu'est-ce qu'une distribution juste ?), et d'une dimension juridique (c'est quoi une rémunération ?).

Dès lors, on peut questionner l'argent selon 3 temps :

- **En amont du projet...** Qui apporte quoi? Quelle incidence a ces apports? (humanement, structurellement,...)
- **Au cours du projet...** Comment se répartit-on la richesse? Qu'est-ce qui nous paraît juste? Selon les besoins d'investissement dans la ferme... ?
- **À la sortie du projet...** Qui repart avec quoi? Que fait-on du travail non rémunéré? Est-ce qu'on revalorise les parts sociales ?

La méthode de calcul et/ou la personne à laquelle on fait appel pour l'évaluation peuvent être définies en amont.

Le compte courant d'associé-e correspond à la dette que l'entreprise a envers un-e associé-e ; qui est plus liquide que des parts sociales qui sont bloquées. Sa gestion est une question à définir collectivement : c'est plus ou moins assumé dans chaque collectif d'avoir des

comptes-courants d'associé-es équilibrés ou non. De la même manière pour les parts sociales (leur montant,...), qui déterminent également la responsabilité juridique, et nécessitent davantage de démarches juridiques en cas de modification.

QU'EN RETIENT-ON ?

Toutes les questions autour de l'argent, qui sont souvent tabou, nécessitent beaucoup de formalisation en amont du projet. Ce sont des questions à se poser individuellement et collectivement, afin de déterminer une gestion qui semble juste à et pour tout le monde.

PISTES DE RÉFLEXION

Qu'est-ce qu'une distribution juste ?

À quoi sert l'argent pour moi? Et à quoi il sert dans le projet? Qu'est-ce qu'une distribution juste? Qu'en est-il de la rentabilité? Qu'est-ce qu'une situation économiquement sécurisante pour moi?

Qui apporte quoi? Quelle incidence ont ces apports, sur le plan humain, structurel...

Comment définit-on le revenu de chaque associé-e? En fonction du temps de travail et de la rentabilité des ateliers? Quels sont les indicateurs qui attestent de ces critères?

Qui repart avec quoi? Que fait-on du travail non rémunéré? Est-ce qu'on revalorise les parts sociales? Comment se répartit-on la richesse? Qu'est-ce qui nous paraît juste? Selon les besoins d'investissement dans la ferme... ?

La communication, la gestion et la prévention des conflits dans le collectif.

KESAKO ?

Cet atelier, organisé par Lucie du Réseau des AMAP, s'est organisé autour du témoignage de Justine Bourg, paysanne-boulangère installée en collectif au GAEC de la Modestine, sur la manière dont elle et son collectif se sont organisés sur cette question ; notamment suite au suivi d'une formation par Autrement Dit, qui leur a permis de formaliser certains points.

Cela a été suivi de discussions en deux groupes, à partir d'un travail sur des cas concrets basés sur des témoignages d'autres paysan-nes installé-es. Nous ne faisons pas de restitution de ces témoignages qui ont été confiés dans des cadres de confidentialité. Voici plutôt plusieurs enseignements que nous avons pu en tirer, dans une liste non-exhaustive.

QU'EN RETIENT-ON ?

Plusieurs outils :

- La Communication Non-Violente ;
- L'honnêteté radicale ;
- L'écoute active ;
- L'exprimer de ce qu'on pense que l'autre pense ;
- L'utilisation de différentes méthodes de facilitation et d'organisation (Guide du système d'auto-organisation (SAO) inspiré de l'holocratie et de la sociocratie, etc.) ;
- Les formations d'Autrement Dit ;
- L'utilisation d'un cahier de réunion qui fait foi ;
- Le fait d'envoyer, imprimer, et afficher les comptes rendus de réunions ;
- Les fiches du projet «Co-Agil», notamment sur qu'est-ce que le bon travail ;
- Le jeu du TAO ;
- Un accompagnement par des structures extérieures, avec des

temps sur des sujets dédiés ;

- Des entretiens individuels avec la structure accompagnante,
- La métaphore du vélo, pour faire le point sur les freins, objectifs, etc. Disposer des tableaux blancs partout, pour la transmission des informations.

Sur la communication numérique :

L'utilisation de talkie-walkie, plutôt que de téléphones portables.

- L'utilisation d'emojis dans les messages, pour indiquer le ton ;
- Avoir un nextcloud, ou une plateforme sur laquelle mettre les ressources en commun.

Quelques points d'attention :

- Faire attention à l'accumulation de « micro-tensions », de « non-dits » ;
- Les conflits inter-personnels prennent beaucoup d'énergie au collectif entier, pas seulement aux parties-prenantes ;
- C'est également un travail sur soi, d'accepter les « divorces » amicaux / professionnels ;
- Il peut être utile de faire le point régulièrement sur les objectifs du collectif.

PISTES DE RÉFLEXION

Est-ce qu'on a l'impression que le fait d'être installé-e en tant que paysan-ne ajoute un niveau de complexité à la communication ?

Comment prendre en charge certaines contraintes spécifiques liées au métier de paysan-ne ?

- Un sentiment d'enfermement lié aux dettes et aux investissements importants ;
- Un empilement de couches, et beaucoup d'affect et d'investissement personnel dans ce type de projets, qui peuvent être émotionnels, toucher à notre idéal... On y « emmène toute notre vie... » ;
- La dépendance à des facteurs extérieurs (météo, etc.) ne facilite pas non plus la communication, et le maintien des processus mis en place.

Travailler en collectif mixte

KESAKO?

Animé par Sixtine du Réseau CIVAM, cet atelier était constitué d'un premier apport théorique sur les enjeux de genre dans les collectifs agricoles, puis de deux témoignages de paysannes qui se sont installées dans des collectifs mixtes, permettant d'organiser la discussion autour de cas concrets. Finalement, plusieurs ressources ont été référencées pour accompagner la réflexion des groupes mixtes sur ces aspects. Il est important de mentionner que l'enjeu du genre dans les collectifs agricoles est encore peu documenté et outillé.

QUE S'EST-ON DIT?

Quelques points théoriques:

Le genre est une construction sociale. Les biais de genre relèvent à la fois des réflexes qui vont toucher des aspects concrets du quotidien (le ménage, la répartition des espaces, l'utilisation d'outils...), et des aspects plus diffus, comme le partage de la charge mentale, le sentiment d'illégitimité, une affirmation différenciée...

Il faut sensibiliser plus tôt, dès les formations agricoles. Il y a un enjeu de montrer à l'autre l'intérêt qu'il aurait à comprendre les inégalités de genre, dans son vécu, ses propres expériences...

Quelques points de vigilance:

Des points de vigilance sont notamment nécessaires en cas de mixité, dans les

collectifs à dominante masculine, ou quand une femme est accueillie par des hommes sur une ferme.

QU'EN RETIENT-ON?

Quelques conseils:

Avant: établir une charte, un règlement intérieur, poser des règles, répartir les charges dans le collectif; cela permettant notamment d'éviter les réflexes de répartition, qui sont biaisés par les socialisations de genres.

À l'entrée d'une personne: rebattre les cartes. Formuler les besoins et attentes, et ce qui se passe en cas de non-respect des règles fixées. Parler des charges mentales (ce qui est facile, ou plus difficile).

En fonctionnement: prendre le temps pour parler de « non visible » et de « non productif », et répartir ces tâches. Lister les charges mentales. Adapter les outils; sur ce point, il est important de rappeler que des outils pour « moins forcer », ce n'est pas que pour les femmes! Se renseigner et rejoindre un groupe en mixité choisie.

Régulièrement: faire attention à la répartition des tâches, selon les appétences, et la questionner régulièrement.

Veiller à l'expression / l'écoute de et par chacun-e:

- Quelle valeur donner à la parole d'une personne qui n'est pas experte?
- Désigner un-e rapporteur-ice des

temps de parole, et de la répartition genrée de ces prises de parole (genre, durée). Il est important de poser un cadre et de faire tourner les rôles: animateur-ice, maître-sse du temps, rédacteur-ice de l'ordre du jour, rapporteur-ice des prises de décision...

- Créer un cadre de sécurité où on se sent à l'aise pour s'exprimer.
- Se former individuellement ou en collectif sur ces enjeux.
- Accepter et normaliser les espaces de non-mixité.
- Favoriser la prise de décision par consensus.

Quelques ressources pour avancer.

Films, ciné-débat:

- La Terre des hommes. 2021. Réalisé par Naël Marandin. France: Pyramide Productions.

Podcasts:

- Les couilles sur la table, Binge Audio. Par Victoire Tuillon, Tal Madesta et Naomi Titti.
- Un podcast à soi, Arte Radio. Par Charlotte Bienaimé.
- LSD, la série documentaire « Apprendre la terre », France culture. Par Maryvonne Abolivier, Anahi Morales et Annelise Signoret.

Affichage: partout sur la ferme, des chiffres, des notions!

Livres / bandes-dessinées:

- Aurélie Olivier, Mon corps de ferme. Rennes: Éditions du Commun, 2023.

- Julie Francoeur, Sortir du rang: la place des femmes en agriculture. Montréal: Éditions du Remue-Ménage, 2023.
- Juliette Rousseau, Lutter ensemble, pour de nouvelles complicités politiques, collection « Sorcière », éditions Cambourakis.
- Lucile Peytavin, Le Coût de la virilité: Ce que la France économiserait si les hommes se comportaient comme des femmes. Anne Carrière, 2021.
- Maud Bénézit, et Les Paysannes en Polaire. Il est où le patron? Chroniques de paysannes. Marabout, 2021.
- Olivia Gazalé, Le Mythe de la virilité. Robert Laffont, 2017.
- Les œuvres de Marie-Hélène Lafon et sur l'écoféminisme dans le monde agricole.

Associations et structures accompagnatrices:

- SISTA!;
- SCOP L'Engrenage.

Guides pratiques:

- La mécanisation et le genre, guide pratique, Abiosol;
- Guides de la FNAB et de CIVAM.

Autres:

- Newsletter de la librairie Bédeline (Tours);
- Les espaces en mixité choisie.

Le leadership dans le collectif

KESAKO?

Cet atelier, animé par Maëla Naël, a commencé par un temps de réflexion collectif sur ce que signifie le leadership. Il a été suivi de réflexions en deux groupes, pendant lesquelles chaque personne était invitée à incarner la manière de se comporter dans les réunions collectives d'une autre personne du groupe, suite à un tirage à l'aveugle.



PREMIER TEMPS EN PLÉNIÈRE

Qu'est-ce que permet le leadership dans le collectif ?

QUE S'EST-ON DIT ?

Le leadership, c'est...

- Trouver / laisser sa place / être accepté
- Dynamiser, avancer, éviter les blocages. Iel permet la prise de décision.
- Donner une direction, emmener, donner une tonalité ; iel permet de déléguer, d'orchestrer : plutôt soliste ? Ou chef-fe d'orchestre ?
- Le-a leader inspire, n'est pas un-e chef-fe, un-e patron-ne. Iel a du charisme et incarne la vision
- Faire adhérer, cohésion, tout en reconnaissant les individualités
- Iel encourage les membres du groupe, les révèle à permet l'empouvoirement
- Iel est responsable
- Iel a besoin d'être soutenu-e
- Est-ce une prise de pouvoir ? C'est plutôt « être au service », dans l'écoute, la concertation, le soutien.
- Faut-il encourager le leadership ?

PISTES DE RÉFLEXION

« Prendre le lead », est-ce inné, inconscient ?

C'est une fonction, le-a leader peut être différent-e selon les moments. Est-ce alors un mandat ? Est-ce révocable ?

Quel lien du leadership avec le pouvoir ? Y a-t-il besoin de leaders ?

Faut-il le formaliser, et comment ?

Un leader est différent d'un manager. Leader signifie mener, tandis que manager signifie être référent-e, gestionnaire.

DEUXIÈME TEMPS

dans une ferme collective idéale, comment se répartir les rôles importants ?

QUE S'EST-ON DIT ?

Cette question était posée à un des sous-groupes. La première réflexion était « y a-t-il des rôles « pas importants » ? ». Dès lors, voici quelques points structurants pour penser la répartition des rôles et des tâches.

Les identifier

L'identification peut être échelonnée dans le temps car longue, et il est important de décider collectivement si nous voulons le faire avec toutes les tâches ou non.

Cela permet aussi de rendre compte de la charge mentale de ces différentes tâches et rôles.

Les définir

Il faut questionner collectivement la notion de norme, de rentabilité dans le travail. Si les rôles s'apparent à des « mandats », alors il est important d'en définir les contours, notamment en ce qui concerne les prises de décisions liées aux rôles en question.

Les répartir

Il est important d'avoir à l'esprit que tout le monde ne sait pas tout faire. Pour les rôles tournants, il est intéressant de penser et travailler sur les apprentissages mutuels. La répartition peut être faite en amont, mais être révisée régulièrement.

Les valoriser

Il est important de valoriser les rôles vers l'intérieur, mais aussi vers l'extérieur, notamment puisque tous n'ont pas la même visibilité.

QU'EN RETIENT-ON ?

Parmi des pistes partagées, en voici quelques-unes :

- Établir une référent-e + des suppléant-es sur les tâches / rôles tournants.
- Tout lister pour savoir où on en est personnellement en termes d'implication par rapport aux autres : en ai-je trop fait ? pas assez ? jusqu'où je vais ?
- Utiliser le principe de subsidiarité : prendre la décision à l'échelle la plus petite possible, pour et par les personnes concernées par cette décision.

PISTES DE RÉFLEXION

Se pose la question de l'appétence pour les tâches, également des compétences. Quel équilibre trouver entre appétence, compétence, transparence et transmissibilité dans la répartition des tâches ?

Cela pose également la question de la révocabilité des rôles et des mandats au sein du collectif : comment la mettre en place ?

Pour cela, il est important de définir les périmètres de chaque rôle : quel degré de liberté et de redevabilité dans son rôle par rapport au collectif, par exemple sur les décisions à prendre dans les actions liées à ce mandat ?

L'organisation et la formalisation du travail

KESAKO?

Cet atelier, animé par Alice d'Abiosol, était organisé autour d'un premier temps de travail en sous-groupes et d'un retour en plénière basé sur un partage des témoignages échangés dans les sous-groupes en question. Cela était suivi du témoignage de Jean-Cyril, paysan à la Coopérative Paysanne de Belètre.

QUE S'EST-ON DIT?

À Belètre, les choses sont très formalisées, organisées; notamment dans une approche matérialiste, selon lesquelles les solutions matérielles peuvent permettre de prévenir et gérer les tensions et assurer le bien-vivre au travail.

Il n'y a pas de règlement intérieur, mais un document « Les fondements », qui peut être discuté.

Il y a des règles écrites et non-écrites, qui sont transmises à l'arrivée d'une nouvelle personne.

Sur les réunions :

Le « point météo » est devenu un temps de régulation, avec des prises de parole sur un point qui doit être entendu, que ce soit une gratitude ou une chose qui ne va pas.

L'ordre du jour et l'animation des réunions hebdomadaires incombent à un binôme qui change tous les mois.

Sur la recommandation d'un-e psychologue du travail, ont été mises en place des « points de calage » courts, deux matins par semaine, en plus de la réunion d'équipe hebdomadaire. Les réunions par ateliers (avec 2, 3, 4 personnes selon les ateliers) sont plus ou moins sacralisées dans l'agenda selon les ateliers. En maraîchage c'est 1 fois par semaine à heure fixe par exemple.

Sur le temps de travail :

L'objectif est que tout le monde soit à 35h maximum, parce que travailler plus donne plus de pouvoir; ce qui questionne également les capacités de polyvalence de chaque membre. Il y a également un temps minimal de travail (4 jours par semaine en gros) pour s'assurer qu'on fait toustes de la production et pas juste les réunions d'organisation et du bureau.

Iels ont un tableau excel très détaillé (5 à 10 lignes

par atelier) dans lequel iels déclarent leurs heures. Ce décompte ajoute 20 minutes de travail par semaine, mais cela permet d'estimer le temps que prend chaque activité sur la ferme, notamment dans des perspectives d'embauche, de réattribution du travail, ou d'heures de récupération à prendre.

Ces récup' sont prises autant que possible pendant les périodes plus « creuses », ce qui désorganise le travail mais ne met pas les activités en péril, étant 9 sur la ferme. Si elles ne sont pas prises, elles sont payées à la sortie de l'hiver: le calcul étant que, si elles sont prises, il faut embaucher, donc dans tous les cas cela nécessite de l'argent.

Les tâches particulièrement pénibles (les fournées à 4 h du matin, fermer les serres la nuit...) sont identifiées, conscientisées, mais il n'y a pas d'accord de valorisation spécifique (sauf les heures de travail avant 6h du matin).

Le salariat permet des congés payés, ce qui fait entre 7 à 10 semaines en dehors de la ferme. (avec les récup')

Le salaire est égalisé au net (puisque chaque personne a un statut différent, tous-tes n'étant pas rattaché-es à la même structure juridique), selon une base de calcul au SMIC horaire, qui est en discussion pour réévaluation.



Le world-café

Le world-café c'était 6 tables tenues par plusieurs témoins et spécialistes, sur des sujets phares de leur activité :

- Est-ce que ça sert à quelque chose de se faire accompagner, pour installer et pérenniser les fermes collectives ?
- Quelles places pour le collectif de production au sein d'autres collectifs ?
- Quelle polyvalence entre les associé-es pour former un collectif heureux ?
- SCIC / SCOP : pourquoi ? où en est-on ?
- La solidarité entre les ateliers
- Productivité, rentabilité, efficacité ET prendre soin : une équation impossible ?



Est-ce utile de se faire accompagner, pour installer et pérenniser les fermes collectives ?

KESAKO ?

Par Mélanie, accompagnatrice aux Champs des Possibles et Pierre Péronnet, ancien stagiaire aux Champs des Possibles et auteur de l'étude *Quel dispositif d'Appui aux Fermes Collectives d'Île-de-France ? – Analyse des besoins en vue de l'installation et de la pérennisation de ces fermes.*

QUE S'EST-ON DIT ?

L'accompagnement est utile et nécessaire dans nombre de cas.

- L'accompagnateur-ice est une personne extérieure, apportant un nouveau regard, qui suscite la rigueur et donne un rythme.
- Son intervention force l'explicitation des choses, quand le quotidien repose sur de l'implicite. Cela formalise l'engagement de la discussion sur des potentiels problèmes, et mène à dédier des temps à ces questions.
- L'accompagnateur-ice peut apporter des outils, des exemples. De par son expérience, iel agit comme un moyen de mutualisation des bonnes pratiques et permet d'avoir une vigilance plus globale sur les points structurants dans un collectif. Iel peut également mettre en lien des fermes avec des spécialistes, des porteur-euses de projets, ou d'autres fermes

Néanmoins, plusieurs éléments freinent le recours à l'accompagnement.

- Le temps disponible. À l'installation, on se dit « on verra plus tard », puis la routine du travail prend le pas.
- Les financements, surtout si le collectif est récent.
- Savoir où trouver les ressources, comment trouver la bonne personne.
- Le manque de méthodologie pour faire progresser les idées.

QU'EN RETIENT-ON ?

L'accompagnement n'est pas un système « automatique », cela peut être un poids, si ce n'est pas vraiment décidé et choisi ; cela dépend des objectifs du collectif. Le besoin d'accompagnement évolue. Cela ne remplace pas le besoin d'un-e thérapeute, d'un-e psy ; tant collectivement qu'individuellement, en parallèle.

L'accompagnement est important :

- À la construction du projet, pour poser les bases, les objectifs communs, les attentes ; et éviter de « mal cadrer » les choses au début, ce qui peut être difficile à rectifier. Cela permet de devancer et prévenir les problèmes et les tensions.
- Tout au long du projet, permettant un suivi régulier, et de consolider le collectif sur la durée.
- En cas de crise, pour identifier des médiateur-ices, renouer le dialogue, gérer les conflits.

PISTES DE RÉFLEXION

- Est-on en capacité de le faire soi-même, une fois qu'on a reçu une bonne formation ?
- Quelle est la place des accompagnateur-ices ? Conseil, médiation, accompagnement...
- Quels signes « objectifient » le besoin d'accompagnement ? Est-ce qu'on en a besoin tout le temps ou bien seulement à certaines « conditions » ?
- Quelle est la bonne durée d'un accompagnement ?

Quelles places pour le collectif de production au sein d'autres collectifs ?

KESAKO ?

La table était animée par Léo Coutellec, paysan-huilier et directeur de la SCIC Ferments Communs, sur le site Alternatives Agricultrices à Mâlain en Côte-d'Or.

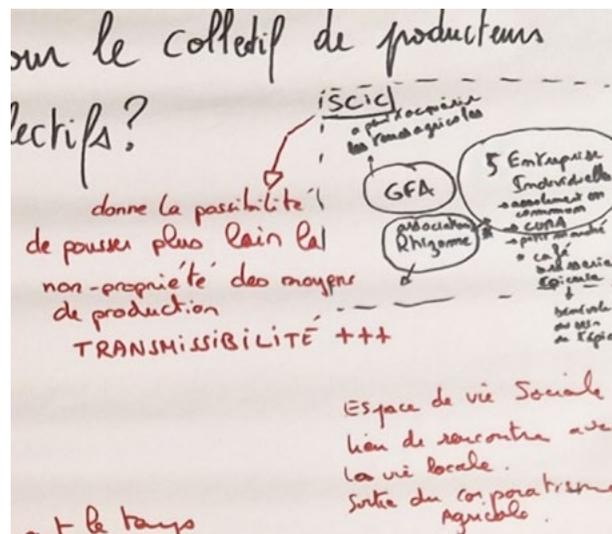
QUE S'EST-ON DIT ?

Il y a des collectifs dans le collectif, qui permettent d'engager les habitant-es et le territoire, de sortir du corporatisme agricole.

Aussi, le collectif de production ne se suffit pas forcément à lui-même ; le fait d'être en collectif sur la ferme donnerait un sentiment de suffisance et limiterait l'intégration à d'autres collectifs.

Le collectif permet un engagement plus important, parce qu'être plusieurs permet de se libérer du temps, et de se répartir les tâches de référence : CUMA, GIEE... Sur les « autres » collectifs dans lequel le collectif de production peut être, chaque structure collective peut répondre à un besoin : gestion de l'assolement, de la commercialisation...

Sur le plan « humain », participer à d'autres groupes permet de diluer d'éventuelles tensions au sein du collectif !
Par exemple...



PISTES DE RÉFLEXION

- Quel est l'intérêt et l'utilité pour le collectif de participer à différents collectifs ?
- Comment trouver d'autres collectifs sur le territoire ?



Quelle polyvalence entre les associé·es pour former un collectif heureux ?

KESAKO ?

La table était tenue par Maëla Naël, paysanne installée sur la Ferme des Foloisons (dans le Morbihan), ancienne accompagnatrice aux Champs des Possibles, et autrice de [Fermes Collectives, le guide \(très\) pratique](#).

QUE S'EST-ON DIT ?

On peut être polyvalent sans être performant partout, on peut être heureux sans être polyvalent.

La spécialisation est plus facile et plus efficace sur le moment. Changer souvent d'activité peut être fatiguant.

Cela dépend de la personnalité, des compétences, des capacités, des aspirations, des préférences, du nombre de personnes dans le collectif.

- Être « ouvrier·e » qui réalise des contraintes sans porter la charge mentale peut aussi être reposant ; contrairement à la référence.
- Cela permet de mettre en avant les points forts de chacun·e : les NIMA arrivent avec de nouvelles compétences.
- Cela nécessite de la communication, du compromis, de l'écoute, de l'organisation et du temps ; car ça peut aussi être source de confusion ou d'erreurs.
- C'est « perdre du temps pour en gagner », comme une efficacité de long terme. On devient remplaçable, ce qui permet de couper vraiment lors des pauses et d'éviter les « Single Point Of Failure »

La polyvalence, c'est aussi :

- La convivialité, l'entraide, l'équilibre, la diversité et la résilience pour le collectif : pas d'irremplaçabilité ; qui permet aussi une forme de liberté dans le choix des tâches à effectuer d'une période à un autre.
- Une manière de se former les un·es des autres, avec une pression moins importante, sur un temps plus long.

QU'EN RETIENT-ON ?

- Penser la polyvalence dès le montage du projet, dès l'association, en partant des besoins individuels pour définir les besoins collectifs (nombre de week-ends, temps travaillé...)
- Possibilité de former des binômes de travail : un·e référent·e et un·e second·e.
- Accepter que tout le monde n'a pas la même manière de faire les choses : cela permet de s'améliorer et de faire évoluer la ferme ; par la créativité et la complémentarité.
- Transmettre par l'absence, ce qui permet de lâcher prise et de rendre autonomes les personnes présentes.
- Prendre garde à la répartition automatique des tâches, qui dépend en grande partie de biais sociaux.
- Des outils matériels pour la mise en place et le bon déroulement de la polyvalence : des fiches plastifiées, des carnets & des tableaux, des outils informatiques, des protocoles...

PISTES DE RÉFLEXION

Sur notre rapport et notre définition de la polyvalence :

- Quel temps veut-on accorder à s'organiser en polyvalence ? Quelles limites et quelle égalité dans la polyvalence ? Quelle assurance possible (test d'activité ?)

Sur l'identification des tâches :

- Quelles tâches minimales doivent être transférées ? Quel degré de polyvalence, et qui se forme sur quelle tâche ? (Tout le monde ne doit pas nécessairement savoir tout faire). Qu'est-ce qui est suffisamment acceptable comme niveau de compétences sur chaque tâche ?
- Qu'est-ce qui rentre dans la polyvalence en dehors du travail (administratif, repas...)?
- Quelles tâches donnent du pouvoir et comment les partager ?
- Quelle répartition des tâches pénibles ?

Sur les personnes du collectif :

- Qui est compétent·e ? Qui le fait effectivement ? Qui en porte la charge mentale ? Qui détient l'expertise ? Quelle routine s'en dégage ?

SCIC / SCOP : pourquoi ? où en est-on ?

KESAKO ?

Par Céline Riolo des Fermes Partagées et Jean-Cyril de la Coopérative paysanne de Belêtre.

QUE S'EST-ON DIT ?

On parle très peu du statut coopératif, qui n'est pas une forme spécifique à l'agriculture. La SCIC et la SCOP ont un cadre juridique de société commerciale, différent du GAEC. Elle permet d'éviter la spéculation.

En cas de SCIC SARL, cela permet de toucher la DJA si les gérant-es paysan-nes ont un mandat social ; contrairement à la SCOP.

- Les statuts coopératifs permettent la protection sociale du salariat (chômage, retraite, etc). Ils garantissent une lucrativité limitée voire nulle, et la non-spéculation et capitalisation individuelle sur les outils de production.
- C'est une réponse au besoin de renouvellement des générations : elle permet la mobilité et d'accéder au métier sans héritage en limitant l'endettement. De l'autre côté, elle permet une pérennité de l'outil entre les générations de paysan-nes et une meilleure transmissibilité.

Néanmoins, il y a un blocage dans la reconnaissance des salarié-es SCIC ou SCOP comme chef-fes d'exploitation, et donc l'accès à la DJA notamment. Nous avons toutefois une première SCIC dans laquelle des paysan-nes associé-es mais en mandat social (différent du contrat de travail de salarié) ont eu accès à la DJA. Des alliances d'organisations poussent pour permettre l'accès des

paysan-nes gérant-es de SCOP et SCIC agricoles aux mêmes aides que les chefs d'exploitation agricoles classiques.

La solidarité entre les ateliers

KESAKO ?

La table était tenue par l'équipe du Centre de Loisirs et d'Action de la Jeunesse de la Batailleuse, ferme collective installée depuis 1980 et constituée d'un gîte et d'une ferme. Toute l'équipe est salariée, le temps de travail n'est pas comptabilisé par atelier, et tous les ateliers sont solidaires, notamment financièrement.

QUE S'EST-ON DIT ?

La solidarité dépend des individus et de leur état. Cela nécessite de savoir poser ses limites en tant qu'individu, et de définir la limite de prise en charge par le collectif des difficultés sur un plan émotionnel d'une associé-e.

La solidarité porte sur plusieurs plans :

- Financièrement : sur la rémunération, en cas d'atelier déficitaire...
- Moralement, psychologiquement : pour sortir de certaines difficultés, partager de la joie, cela appelle à la générosité.
- Vis-à-vis de l'extérieur : cela apporte un positionnement solidaire vis-à-vis de l'extérieur.
- Partage de compétences, des tâches communes (administratif, ménage...).

La solidarité peut être très liée à la polyvalence, qui amène du respect, de l'empathie, notamment par

exemple face à des ateliers qui répondent à des besoins non financiers.

QU'EN RETIENT-ON ?

Quelques conseils :

- Trouver un fondement commun, une charte et expliciter le fonctionnement de la solidarité (exemple : le partage de la consommation électrique sans compteur distinct), tant sur l'argent, sur le temps de travail, sur les notions d'efficacité et de « bon travail », que sur la solidarité psychologique.
- Encourager les liens interpersonnels, la communication bienveillante, pour favoriser la collaboration.
- Penser la solidarité, mais aussi la redevabilité de celui qui est aidé
- Apprendre à lâcher-prise et/ou formaliser les attentes en termes de « bon travail ».
- En cas de solidarité, au moment de l'intégration, faire un tour explicatif des ateliers.
- Expliciter la manière dont est considérée la solidarité : comme un don à un atelier, dans un sens réciproque...? La solidarité est évolutive et doit être questionnée.

PISTES DE RÉFLEXION

- Comment compter : avec des temps en collectif, avec une banque de temps... ?
- Compter, mais selon quelle norme : l'équité ? l'égalité ?
- Comment assurer le remplacement, la formation, la transmission, notamment sur des tâches non transmissibles ?
- Définir ce sur quoi on est solidaire (temps, argent, certaines tâches, etc.) et comment on s'organise ? (aller sur l'atelier d'à côté régulièrement, avec des rendez-vous périodiques planifiés... ?)

Productivité, rentabilité, efficacité et prendre soin : une équation impossible ?

KESAKO ?

Cette table était animée par Joaquim Ferrand de la Ferme de Chalonne.

QUE S'EST-ON DIT ?

La conséquence de la tension entre productivité et prendre soin peut être le burn out.

En collectif, il existe 2 niveaux de productivité et d'efficacité : soi-même dans les tâches et collectivement.

C'est subjectif, cela dépend de nos perceptions.

- Il faut faire attention au risque de tout ramener à l'argent, et au risque de vouloir « faire plus » pour gagner en productivité.
- Il existe un cercle vertueux entre « productivité » et « prendre soin »

QU'EN RETIENT-ON ?

Il faut définir collectivement les objectifs de pratiques et la direction que nous voulons prendre, afin d'avoir des repères communs.

C'est aussi une confrontation à soi-même : accepter de faire des compromis, quitte à ce qu'il y ait un décalage entre ce que tu fais et ce que tu aurais voulu.

PISTES DE RÉFLEXION

Quel est l'imaginaire du collectif sur cette question (efficacité, productivité, soin collectif...)?



CE QUI EXISTE PAR AILLEURS ET QU'ON PEUT FAIRE...

L'objectif de cette partie est de référencer de manière non exhaustive les initiatives rencontrées ou partagées, qui existent ailleurs en France, dans d'autres régions ou en ligne.

Ce qui existe dans d'autres régions

Les dynamiques autour des fermes collectives existent dans plusieurs régions de France et sont portées par diverses structures régionales. Voici une liste non exhaustive de celles que nous avons identifiées lors du temps de réflexion « Que veut-on pour la suite ? », organisé par Céline Riolo des Fermes Partagées, Joaquim Ferrand de la Ferme de Chalonne, et Sylvain Péchoux de la Fédération des CAE.

En Normandie

En Normandie, le projet associatif Alterfixe porte la question de l'accompagnement des collectifs agricoles au sein de ses missions d'accompagnement à l'installation agricole.

Pour en savoir plus et prendre contact, voir directement sur leur site web : alterfixe.fr

En Centre-Val-de-Loire (CVA)

Un réseau d'accompagnement pour les collectifs est en cours de structuration en CVA.

Deux rencontres ont été organisées, par deux équipes bénévoles différentes, sur le même modèle que Cultivons le Collectif: Paysannons et Paysannons #2.

Les dernières éditions ont duré 4 jours : deux jours de travail le vendredi et samedi, et un temps ouvert au grand public le samedi soir et dimanche.

Pour les contacter : paysannons@protonmail.com

En Bourgogne-Franche-Comté (BFC)

En BFC, il existe le réseau RARES (Réseau des Accompagnateur.trice.s et des agriRuraux Engagé.e.S en Bourgogne-Franche-Comté), qui a notamment pour objectif d'encourager le travail multiacteur-ices pour mieux accompagner et outiller les projets agri-ruraux. www.agriruralite-bfc.org

En Occitanie

Le Gard a également accueilli ses premières rencontres autour des fermes collectives, le 21 novembre 2024 : les Rencontres Gardoises de l'Agriculture en Collectif, organisées par InPACT 30 (Addearg, FD Civam 30, Solidarité Paysans 30, Terre de Liens).

Du côté du Tarn, on peut citer l'ATAG : Alternative Tarnaise pour l'Agriculture de Groupe, association créée en 1993 pour promouvoir et accompagner les projets collectifs.

atag81.fr

Parmi les projets nés en Occitanie, il faut également mentionner [AgriColl](#), coordonné par l'ARDEAR Occitanie, l'ATAG, la Fédération Départementale CIVAM du Gard,

GAEC et Sociétés, et Terre de Liens Midi-Pyrénées et Languedoc Roussillon.

Liées à ce projet, des Rencontres occitanes sur l'installation en collectif agricole ont été organisées les 7 et 8 juillet 2022.

En Auvergne Rhône-Alpes (AuRA)

En AuRA, le réseau des fermes collectives est structuré autour et par la SCIC Les Fermes Partagées et l'association La Jardinière. Portées par et pour les fermes collectives de la région, elles structurent le plaidoyer et l'accompagnement de l'agriculture sous forme coopérative.

Parmi les actions menées, on peut citer les 2 éditions de rencontres intercollectifs agricoles, organisées par et pour les fermes collectives en 2023 et en 2024. De là, sont nés plusieurs groupes de travail thématiques (compagnonnage, échange de services, recherche, identification des ressources et réseaux...) ainsi qu'un wiki regroupant : des ressources, une carte collaborative et un espace d'échanges en ligne.

lesfermespartagees.coop

Ce qui existe en ligne

Élaborés à l'échelle nationale, ou portés par certaines dynamiques régionales, il existe différents sites ou projets qui regroupent des fiches pratiques ou des ressources diverses pour accompagner les collectifs. En voici à nouveau une liste non exhaustive.

QU'EN RETIENT-ON ?

Lesfermescollectives.org

Nous venons de le mentionner, ce wiki est également une boîte à outils, un agenda et un outil de structuration du réseau d'AuRA. L'adresse est la suivante: lesfermescollectives.org

AgriColl

Le projet AgriColl', porté par le réseau d'Occitanie, propose également 4 types de production autour des fermes collectives :

- 3 podcasts
- 1 recueil de trajectoires
- 11 fiches thématiques
- Des retours sur les Rencontres sur l'installation en collectif agricole

Retrouver ces informations sur [le site internet du projet](#)

RECOLTERA

Projet piloté par Trame pour penser la transmission au sein des collectifs à vocation économique, il a réuni 11 ONVAR pendant 2 ans, et abouti à diverses ressources :

- 6 fiches témoignages sur des fermes collectives,
- 1 autodiagnostic,
- 6 fiches thématiques.

Toutes ces informations sont trouvables sur le site de Trame, [dans la rubrique dédiée au projet](#)

Co'Agil

Co'Agil est un projet de recherche-action mené par une vingtaine de groupes dans le Grand Ouest et en AuRA, pour « parler travail » pour mieux coopérer entre générations et améliorer le fonctionnement des collectifs ». Plusieurs ressources (fiches méthodes/outils/ressources, podcasts, vidéos...) sont disponibles [sur le site du projet](#)

PISTES DE RÉFLEXION

Passerelles paysannes

Cette plateforme a été identifiée comme pouvant répondre au besoin de référencement des différent-es accompagnateur-ices de collectifs. Cela reste un chantier à mettre en place avec les responsables du site. passerellespaysannes.fr

Objectif Terres

Objectif Terres pourrait permettre de centraliser les pistes foncières et les recherches d'associé-es des fermes collectives. Cette plateforme n'est pas spécifique aux collectifs. objectif-terres.org

BOÎTE À OUTILS

de ressources et recommandations

Son objectif était de permettre aux interrogations de rencontrer des ressources, astuces, outils connus, sur lesquels on pourrait capitaliser par la suite. Voici les questions et les outils récoltés.

UNE QUESTION

Comment prendre les décisions en collectif ?

Faut-il se mettre d'accord sur la méthode de prise de décision : « à la majorité, au consensus... » ?

Comment gère-t-on le turn-over ?

Quid des collectifs extra-agricoles ? Autonomie complète ?

Comment s'intégrer au sein d'un collectif existant ? Leurs projets vs les nôtres

Comment former un collectif ?

Comment on sait si on peut vraiment s'associer avec quelqu'un-e ?

UN OUTIL À TRANSMETTRE

Paysans de nature

Vérifier régulièrement qu'on a toujours les mêmes objectifs, envies, freins etc. Pour ça : outil de la métaphore du vélo. Ce qui me guide, me porte, me fait avancer, ce sur quoi je fais porter mon effort, ce qui me freine...

2-3 places sur un espace-test maraîcher à côté du Havre (contacter Rhizome)

On en veut toujours plus ! Et à raison, parce qu'à travers nos multiples expériences, nous avons beaucoup à nous partager en termes d'outils, d'astuces, ... Cette boîte à outils n'étant pas animée, elle a eu plus ou moins de succès, permettant toutefois des interactions moins attendues ; mais c'est plutôt une bonne nouvelle, les temps libres ont foisonné d'échanges informels !

VERS QUOI VA-T-ON?

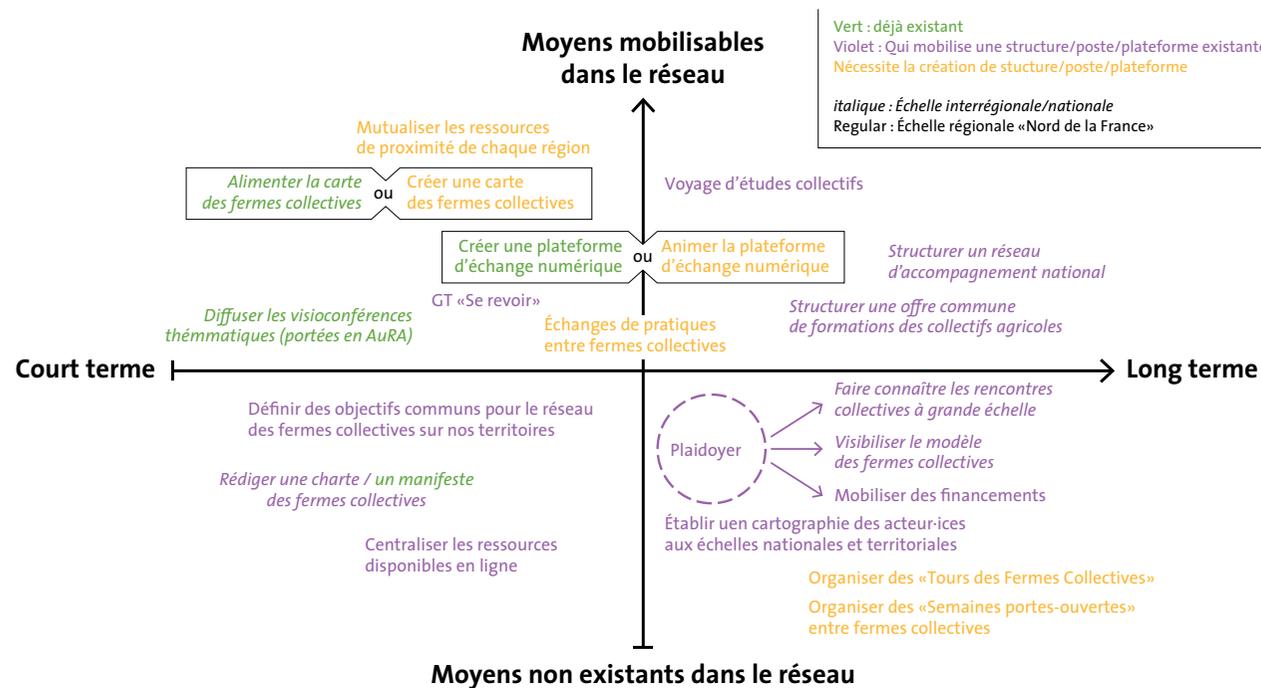
Animation de fin de rencontres, cet atelier ouvrait un espace pour nous questionner : maintenant qu'on a dit tout ça, qu'on repart avec des outils, des rencontres, mais aussi des questions, que fait-on ?

KESAKO ?

Nous avons esquissé une première réponse en sous-groupes via des ateliers animés par Sylvain Péchoux, avec Céline des Fermes Partagées et Joaquim de la Ferme de Chalon, venu-es présenter la dynamique lancée en Auvergne-Rhône-Alpes, portée par la SCIC Les Fermes Partagées, l'association La Jardinière, et un réseau de fermes collectives mobilisées.

QU'EN RETIENT-ON ?

Afin de centraliser les différentes idées que nous nous sommes mentionnées, voici une proposition de mise en forme organisée selon l'échelle d'action et les moyens disponibles dans nos réseaux.



Indice de lecture :

- Position dans le cadran : la rédaction d'une charte ou d'un manifeste commun des fermes collectives est une idée qui serait intéressante à court terme et à l'échelle nationale. Néanmoins, les moyens nécessaires ne semblent pas exister dans l'ensemble des réseaux.
- Couleur et mise en forme : Elle inclurait les parties-prenantes qui œuvrent déjà pour et avec les fermes collectives, mobilisant donc que des structures

existantes (vert). Il existe toutefois une première base commune possible autour du manifeste rédigé par Les Fermes Partagées (vert).

Plus largement, ces actions s'organisent selon deux grandes catégories : 1. la constitution d'un réseau autour des fermes collectives, 2. l'identification d'actions possibles pour les renforcer et les pérenniser.

Constituer un réseau autour des fermes collectives

Afin de répondre aux besoins identifiés autour des fermes collectives en termes d'accompagnement, d'enjeux d'installation, de pérennisation des collectifs, mais aussi de rencontres et d'échanges d'outils, un des moyens discuté est de s'organiser en réseau, tant à l'échelle régionale qu'interrégionale.

Se donner une direction commune

Plusieurs fois mentionné, il est important de définir un cap, une direction commune et des objectifs partagés à ce projet émergent de réseau de fermes collectives, afin de structurer les actions et les moyens identifiés. Exemples dans d'autres régions :

- La rédaction d'un manifeste des fermes collectives ; sur la base de celui rédigé en AuRA par Les Fermes Partagées
 - La rédaction d'une charte des fermes collectives ; sur la base de celle rédigée lors des rencontres Paysannons #2 ou par Les Fermes Partagées
- Cela pourrait répondre à deux autres objectifs que sont l'assurance de la pérennité des collectifs agricoles et la diffusion du modèle des fermes collectives. Tant nationalement, pour gagner de nouveaux droits pour les formes coopératives, que plus localement dans les centres et organismes de formation agricole, afin de promouvoir le modèle des fermes collectives, considérant les avantages qu'il peut apporter.

Île-de-France et Nord de la France

Les actions possibles et mentionnées lors des ateliers nécessitent de la coordination entre les acteur-ices mobilisés autour des fermes collectives. En tant que première édition, les rencontres Cultivons le Collectif avaient aussi pour objectif de poser les premières pierres d'un réseau à construire.

80% des participant-es venaient d'Île-de-France, Normandie et Hauts-de-France. Considérant les dynamiques régionales existantes, l'émergence d'un réseau « Nord de la France » pourrait répondre aux besoins à notre échelle. Selon ce que nous avons collectivement identifié, cette mise en place de réseau pourrait se décliner en trois axes que voici. À noter qu'aucune structure n'a été identifiée pour porter ces différents sujets.

- Définir nos besoins: Quels sont nos besoins, régionalement? Quels sont les enjeux d'installation/transmission de fermes adaptées aux collectifs?
- Identifier les structures partenaires

de ce réseau, trouver des financements: Quelles sont les parties prenantes de la mise en réseau des structures qui agissent pour et avec les fermes collectives?

Cela nécessiterait notamment l'établissement d'une cartographie d'acteur-ices travaillant sur l'installation collective, par sujet d'expertise et par échelle territoriale (régionale, nationale...).

- Organiser des prochaines rencontres? Dans la continuité de ces premières éditions, se pose la question du lieu d'accueil des prochaines rencontres, des besoins des régions concernées, ainsi que de la constitution du groupe de travail « se revoir », qui les organiserait.

Inter-réseaux

Plusieurs réseaux de fermes collectives existent dans d'autres régions de France. Par conséquent, afin de mutualiser les objectifs et les moyens, il a été jugé intéressant d'organiser un réseau interrégional de fermes collectives, qui nécessiterait plusieurs prérequis et répondrait à 2 besoins principaux:

Prérequis

Une définition commune des objectifs et des besoins: à quoi doit ressembler ce réseau? Que doit-il apporter, dans nos quotidiens et d'un point de vue plus large?...

Une précision dans les moyens disponibles dans chaque réseau pour

alimenter cet inter-réseau: humaine-ment, financièrement. Les rencontres et l'animation d'un réseau nécessitent des ressources non négligeables, notamment à la lumière des montants engagés sur les différentes actions portées aux échelles régionales.

Dans la continuité de la cartographie des acteur-ices de travaillant sur l'installation collective, définir les parties-prenantes de l'inter-réseau.

Les 2 besoins identifiés

- Porter un plaidoyer commun à l'échelle nationale.

Afin de visibiliser le modèle des fermes collectives, faire connaître les rencontres entre collectifs agricoles, et poursuivre nos objectifs de développement et de pérennisation des fermes collectives, l'organisation d'un plaidoyer commun a été identifiée comme intéressante.

- Partager et centraliser nos ressources La création d'un « centre de ressources ». Divers sites et structures ont créé ou identifié des ressources pour outiller les collectifs, souvent en ligne ; se pose la question de la centralisation de ces ressources autour d'une seule plateforme de référence. Il serait intéressant qu'un groupe de travail se saisisse de cette question.

Cela vaut aussi pour un réseau national d'accompagnateur-ices, pour intervenir sur des médiations par exemple, dans la mesure où la présence d'un-e intervenant-e extérieur-e est nécessaire dans ce genre de cas.

Quelques actions à explorer

D'autres idées d'actions à mener ont été mentionnées. De la même manière que pour les pistes citées précédemment, aucune personne ou structure n'a été identifiée pour les porter. Nous avons choisi de les lister ici afin qu'elles puissent être mobilisables si besoin.

Sur le terrain :

- Un tour des fermes collectives, selon l'exemple porté par l'ARDEAR AuRA ; cela touche davantage les porteur-euses de projets.
- Des « semaines portes ouvertes » sur les fermes, pour permettre des rencontres sur des jours moins contraints.
- Des « week-ends thématiques » de formation (égalité de genre, statuts pour s'installer...) pour creuser profondément certains sujets.

Plus largement :

- Mobiliser le réseau avec le [projet Ferments](#).
- Animer ou participer aux ressources disponibles en ligne (canaux de discussion, forum, visioconférences thématiques...).

Pour conclure...

Cultivons le Collectif aura été un événement riche en outils, en réflexions, en rencontres...

Nous espérons qu'il ne sera qu'une première pierre pour un réseau en Île-de-France et nord de la France, et que la dynamique d'essaimage lancée par les rencontres dans d'autres régions saura poursuivre son chemin.

Il s'agit désormais de trouver les moyens pour donner suite à cette dynamique présente pour porter haut et fort l'importance des fermes collectives face aux enjeux de développement d'une agriculture paysanne, viable et vivable.

Afin de poursuivre la dynamique amorcée, nous vous invitons à...

- Rejoindre [le Discord](#)
- Rejoindre les groupes de travail constitués à la suite de Cultivons le Collectif («création d'une boîte à outils commune» et «penser aux prochaines rencontres en IDF/Nord») en adressant un mail à melanie@leschampsdespossibles.fr
- Etre tenu.e au courant d'éventuelles prochaines actions autour des fermes collectives menées par les Champs des Possibles ou ses partenaires du pôle Abiosol, en adressant un mail à melanie@leschampsdespossibles.fr

GLOSSAIRE

AIJA _____ Aide à l'Installation du Jeune Agriculteur, anciennement la Dotation Jeune Agriculteur.

AMAP _____ Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne.

CAE _____ Coopérative d'Activité et d'Emploi.

CUMA _____ Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole.

GAEC _____ Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

GIEE _____ Groupement d'Intérêt Économique et Environnemental.

IJSS _____ Indemnités Journalières de Sécurité Sociale.

Versées par la sécurité sociale aux salariés en arrêt de travail maladie, en accident de travail ou en maladie professionnelle.

NIMA _____ Non-Issue du Milieu Agricole.

ONVA _____ Organismes Nationaux à Vocation Agricole et Rurale.

PAC _____ Politique Agricole Commune.

SCOP _____ Société COopérative de Production.

Coopérative détenue en majorité et dirigée par les travailleur-euses. 1 personne = 1 voix, permettant d'avoir un collectif horizontal.

SCIC _____ Société Coopérative d'Intérêt Collectif.

La SCIC rassemble autour d'un intérêt collectif des associé-es avec des vocations différentes : salarié-es, financeur-euses, collectivités... Ses modalités de gouvernance permettent de faire se rencontrer différent-es acteur-ices du territoire, et de rassembler les parties prenantes d'un projet d'ordre social, de contribuer à l'intérêt collectif. Ainsi, pour une ferme notamment, la SCIC est un espace d'inscription dans le territoire, qui permet le dialogue et un engagement politique. En SCIC, aucun collègue ne peut avoir 50% des voix.

CULTIVONS LE COLLECTIF!



LES CHAMPS DES POSSIBLES

Bureaux
47 avenue Pasteur
93100 Montreuil

Siège
Hameau de Toussacq
77480 Villenauxe-la-Petite

www.leschampsdespossibles.fr